

MISSION

S'unir et s'engager pour améliorer la santé et le bien-être des animaux au Québec.

VISION

Le Québec privilégie la **communication**, le **partenariat** et l'**innovation** afin d'améliorer la santé et le bien-être des animaux et de contribuer à la santé publique ainsi qu'à la vitalité d'un secteur bioalimentaire durable selon l'approche « Une seule santé ».

AXES D'INTERVENTION

Gestion des maladies animales, bien-être animal et antibiorésistance.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES		
COMMUNICATION Favoriser la diffusion d'informations contribuant à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux et partager les initiatives porteuses des partenaires.	PARTENARIAT Participer à des initiatives collectives visant à protéger la santé et le bien-être des animaux grâce à une gestion efficace des risques sanitaires, conformément à l'approche « Une seule santé ».	INNOVATION Encourager l'adoption de modes d'élevage et de garde durables favorisant la santé et le bien-être des animaux dans un contexte de changements.
ACTIONS COLLECTIVES Échéance : assemblée annuelle 2026		
• Lutte contre la résistance aux antimicrobiens - Maintenir la journée annuelle sur l'antibiorésistance. • Bien-être des animaux de compagnie - Bonifier les outils disponibles pour faciliter l'échange d'expertise et de bonnes pratiques entre les partenaires. - Déployer une journée annuelle sur le bien-être des animaux de compagnie. - Réaliser une campagne de communication sur l'adoption responsable. • Biosécurité en santé animale - Concevoir des outils d'information pour recommander des mesures de biosécurité à appliquer lors : - de la gestion des mortalités; - du transport des animaux. • Élevages à petite échelle - Créer annuellement une capsule vidéo informative en collaboration avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec. • Secteur équin - Publier un document présentant des recommandations en matière de prévention et de biosécurité selon les différents types de rassemblements de chevaux. • Groupe de pilotage - Tenir une assemblée annuelle des partenaires. - Produire le bulletin d'information <i>Info-Partenaires</i> bimestriellement. - Attribuer les prix de reconnaissance annuellement. • Secteur de l'aquaculture - Mettre en place une page Agri-Réseau pour le secteur. - Promouvoir le <i>Code de pratiques pour le soin et la manipulation des salmonidés d'élevage</i>. • Mesures d'urgence sanitaires - Tenir une rencontre annuelle d'information sur l'avancement des travaux concernant l'élimination massive des carcasses animales.	• Lutte contre la résistance aux antimicrobiens - Déployer le système de monitoring des antibiotiques (AntibiotiQC). • Bien-être des animaux de compagnie - Proposer un cadre d'intervention pour la surpopulation, y compris des campagnes de stérilisation pour les clientèles à faible revenu. - Évaluer la faisabilité de la mise en place d'un registre provincial d'enregistrement des animaux de compagnie. - Mettre sur pied trois nouveaux sous-groupes de travail : communications, surpopulation et gestion animalière municipale. • Biosécurité en santé animale - Réaliser un projet de recherche pour évaluer les coûts et les bénéfices de l'application de mesures de biosécurité afin d'encourager l'observance. • Relève et maintien des services vétérinaires en milieu agricole et dans le secteur des petits animaux - Réaliser le plan d'action de l'ensemble des partenaires. • Traçabilité des animaux d'élevage - Collaborer au développement d'un outil numérique de déclaration des déplacements d'animaux (transporteurs). • Mesures d'urgence sanitaires - Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie québécoise de surveillance, de prévention, de contrôle et de protection de la santé publique contre l'influenza aviaire hautement pathogène chez les bovins laitiers.	• Lutte contre la résistance aux antimicrobiens - Finaliser la détermination des objectifs stratégiques, des indicateurs et des cibles de réduction à atteindre. • Bien-être des animaux de compagnie - Accompagner les municipalités dans l'établissement de normes auxquelles devrait répondre un service animalier. • Secteur équin - Créer des outils d'accompagnement pour l'euthanasie des chevaux à la ferme en cas d'urgence. • Mesures d'urgence non sanitaires - Produire un guide de préparation aux situations d'urgence non sanitaires.